



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 12 DECEMBRE 2016 à 18h

\*\*\*\*\*

**Présents :** MM MOREAU, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, RIPOCHE, BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, M. GODICHAUD, M. JEAN, Mme RODET, MM MESNARD, GALLENON, VIGNAUD, TRAINAUD, Mme ROBERT-MORISSET, Mme ROY Françoise, MM BATY, ROY Francis, COBERAC, MM BERTRAND, PANNETIER, TURQAT, CHAUVET.

**Excusés :** MM VOUDON, DESSIRIEIX, DEVIGE, Mme ROY Marie-Annick LABROUSSE, MM. BONNEAU, LAIDET Michel, Mme VANDESTICK, M. BOURINET, Mme GAILLARD

### **ASSAINISSEMENT**

**Lecture est faite du RPQS 2015 (Rapport Prix et Qualité du Service) de l'assainissement non collectif :** 113 attestations de conformité ont été délivrées, contre 53 en 2014 ; 487 contrôles de bon fonctionnement ont été effectués, contre 442 en 2014 ; 48 contrôles de vente, contre 63 en 2014 ; 40 CU, contre 36 en 2014.

Les tarifs restent inchangés : 110€ pour une mise en conformité et 75€ pour un contrôle de bon fonctionnement ou un contrôle de vente.

#### **Contrôles de bon fonctionnement :**

**St-Genis d'Hiersac** 220 contrôles ont été effectués depuis septembre 2016, 45 restes à faire. **Sonneville** sera la dernière commune à être contrôlée. Les contrôles débiteront en début d'année.

#### **Assainissement collectif à Gourville :**

L'étude d'acceptabilité a été confiée à Hydraulique Environnement (Angoulême) pour un montant de 9 999,40€ HT. La maîtrise d'œuvre a été remportée par SAFEGE (environ 61000€ HT). Le budget global de l'opération s'élève à 1 280 000€ HT.

Une première réunion de travail est prévue pour janvier 2017.

### **LOGIS DE RANCOGNE**

Une pré-réception des travaux a été faite vendredi 9 décembre. Des travaux d'électricité sont encore en attente d'être terminés, tout comme quelques finitions (maçonnerie notamment). La réception définitive se fera en janvier 2017.

Suite à un entretien avec chacun des futurs locataires, et au vu du montant des travaux (subventions déduites, reste à charge : 414 389€ HT) les loyers ont été arrêtés comme suit :

#### **Héliculteur :**

Loyer logement : 400€/mois

Loyer professionnel : 400€ HT/mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour l'année, 500€ HT/mois au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 660€ HT/mois au 1<sup>er</sup> janvier 2019

#### **Equithérapie :**

600€ HT/mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, 800€ HT/mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 910€ HT/mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Un bail commercial notarié sera rédigé pour acter les conditions de la « co-propriété ».

Le Président invite l'ensemble des délégués à se rapprocher des services et de Michel LAIDET pour prévoir une visite du site.

.../...

## **FONDS DE CONCOURS**

L'autorisation est donnée au Président pour signer une convention avec les communes de Genac, St-Cybardeaux et St-Genis d'Hiersac pour le versement d'un fonds de concours relatif aux travaux de voirie desservant l'entreprise CITF, à Dorgeville.

## **MAISON DE SANTE**

Le Président informe qu'il a eu connaissance, par le biais de Philippe TURQAT, d'un appel à projet lancé par le Crédit Agricole pour promouvoir les maisons de santé. Bien que celui-ci soit clos, le Président est en attente de renseignements complémentaires sur le sujet.

Il rappelle que les professionnels de santé du territoire se sont regroupés en association et qu'ils attendent un positionnement de la collectivité.

Le Président propose qu'un marché à procédure adaptée soit lancé pour désigner un maître d'œuvre. Le conseil approuve cette décision.

## **PERSONNEL**

Le conseil communautaire décide de créer les postes suivants :

### **Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :**

- un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à raison de 3h/semaine dans le cadre de la prise de la compétence eau. Il s'agit du poste qu'occupe actuellement Célia POUGNAUD au titre du Syndicat d'Eau Auge-Charente.
- un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe de 12h/semaine. Il s'agit là de pérenniser le poste occupé par Isabelle PINSON.
- un poste temporaire d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe au service assainissement, pour une période de 2 mois.

### **Au 29 décembre 2016 :**

- un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe de 6 mois pour le service assainissement.

Le Président profite de ce volet « personnel » pour indiquer que deux contrats ne seront pas renouvelés: le contrat de droit privé à Christelle CHENEVIN et le contrat aidé de Julie RENAUDEAU. En effet, le champ des compétences obligatoires s'étant élargi, le Président insiste sur les priorités immédiates de la collectivité.

### **Régime indemnitaire :**

L'autorisation est donnée au Président pour modifier les montants de référence de la délibération relative au régime indemnitaire après avis du comité technique.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Le tableau de répartition du FDAC, pour 2017, est envoyé à chaque commune.

Le Président présente la motion déposée par les missions locales de la région Nouvelle-Aquitaine pour maintenir un accompagnement de qualité des jeunes de 16 à 25 ans.

Le Président rappelle la réunion sur le déploiement du Très Haut Débit mercredi 14 décembre, à 20h30, à la Communauté de Communes.

*La séance est levée à 19h50.*